



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E52293

VALABLE JUSQU'AU 17/06/2026

ÉDITÉ LE 14/04/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 135 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NICE 430306274

Siret : 430 306 274 00035

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :  
ACTE IARD 2711251

Assurance Responsabilité Civile :  
ACTE IARD 2711254

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : ARIACHAUFF

68 BOULEVARD AUGUSTE RAYNAUD  
RESIDENCE LA DOMINANTE  
06100 NICE

Téléphone : 04 93 54 36 90

Fax :

Portable :

Site Internet : www.ariachauff.fr

E-mail : contact@ariachauff.fr

Responsabilité légale :  
JUILLARD DAVID GÉRANT

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                  | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste) | 01/04/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 01/01/2021         |
| o Ventilation mécanique                                                  | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE NICE  
208, BOULEVARD DU MERCANTOUR  
SPACE "B"  
B.P. 3076  
06202 NICE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.